VENTES AUX ENCHERES.

PAR LE SHERIF CIVIL.

ANNONCE JUDICIAIRE.

Vente de propriété de valeur et améliorée du Troisième District.

Johnston Armstrong vs. Enterprise Realty, Ltd.

COUR CIVILE DE DISTRICT pour la Paroisse d'Orléans — No. 110,732 — En vertu d'un writ de saisie et de vente qui m'a été adressé par l'Honorable Cour Civile de District pour la Paroisse d'Orléans, dans l'affaire ci-dessus intitulée, je procéderai à vendre à l'enchère publique à la Bourse des Propriétés Foncières, No. 311 rue Baronne, entre les rues Union et Gravier, dans le Premier District de cette ville, le JEUDI, 11 février 1915, à midi, la propriété suivante, décrite à savoir:

Deux certains lots de terre ensemble, avec toutes les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent et tous les droits, voies, servitudes, privilèges qui en quelque sorte y appartiennent, situé dans le Troisième District de la Nouvelle-Orléans, en l'Ilet borné par les rues Nord Peters (anciennement Peters), Mandeville, Décatur (anciennement Victory) et Spain, et décrite comme suit.

Primo: Un certain lot désigné par la lettre A sur un plan tracé par Arthur De Armas, député voyer de ville, en daté le 17 janvier 1882, et aussi sur un croquis tracé par le dit voyer et daté du 20 octobre 1887, et attaché à un acte devant J. B. Legier, notaire en cette ville, le 18 janvier 1888, et mesurant dix neuf pieds, quatre pouces et quatre lignes face à la rue Peters, par une profondeur et face à la rue Mandeville de quatre vingt pieds, un pouce et quatre lignes et quatre vingt pieds et sept lignes de profondeur sur la ligne qui le sépare du lot B avec l'usage d'une allée en commun faisant face à la rue Mandeville et mesurant trois pieds, dix pouces et quatre lignes; et

Second: Un autre lot de terre dans le même district et Ilet, désigné par la lettre B sur le dit plan et croquis, mesurant dix neuf pieds, deux pouces et quatre lignes face à la rue Nord Peters par une profondeur de quatre vingt pieds et sept lignes sur la ligne de côté et le divisant du lot A et quatre vingt pieds, trois lignes de profondeur sur la ligne le séparant du lot C avec l'usage d'une allée en commun faisant face à la rue Mandeville et mesurant trois pieds, dix pouces et quatre lignes.

Saisie dans le procès ci-dessus.

Conditions — Comptant; l'acquéreur devra déposer dix pour cent du prix d'achat au moment de l'adjudication.

LOUIS KNOP,
Shérif Civil, Paroisse d'Orléans.

W. WINANS WALL,
Avocat pour le demandeur.
jan—9,11,15,22,29 fév—5,11

ANNONCE JUDICIAIRE.

Vente de propriété de valeur et améliorée du Troisième District.

Johnston Armstrong vs. Enterprise Realty, Ltd.

COUR CIVILE DE DISTRICT pour la Paroisse d'Orléans — No. 110,731 — En vertu d'un writ de saisie et de vente qui m'a été adressé par l'Honorable Cour Civile de District pour la Paroisse d'Orléans, dans l'affaire ci-dessus intitulée, je procéderai à vendre à l'enchère publique à la Bourse des Propriétés Foncières, No. 311 rue Baronne, entre les rues Union et Gravier, dans le Premier District de cette ville, le JEUDI, 11 février 1915, à midi, la propriété suivante, décrite à savoir:

1er. Un certain lot de terre, ensemble avec toutes les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent et tous les droits, voies, privilèges, servitudes qui en quelque sorte y appartiennent, situé dans le Troisième District de cette ville, en l'Ilet borné par les rues Nord Peters, Mandeville, Décatur et Spain, mesurant en mesure américaine, vingt et un pieds, huit pouces face à la rue Nord Peters, par cent vingt sept pieds, dix pouces et cinq lignes de profondeur.

2. Un certain lot de terre, ensemble avec toutes les bâtisses et améliortions qui s'y trouvent, et tous les droits, voies, privilèges et servitudes qui en quelque sorte y appartiennent, situé dans le Troisième District de cette ville, désigné par la lettre F sur un plan tracé par A. De Armas, député voyer, daté le 15 janvier 1882, une copie certifiée duquel est attachée à un acte passé le 21 mars 1882 devant Omer Villeré, notaire en cette ville, le dit lot de terre étant situé en l'Ilet borné par les rues Nord Peters, Mandeville, Spain et Décatur, mesurant vingt et un pieds, neuf pouces face à la rue Mandeville, par une profondeur de quatre vingt douze pieds, deux pouces, avec l'usage d'une allée en commun et faisant face à la dite rue Mandeville de sept pieds, dix pouces et quatre lignes; ces deux allées et les améliorations sur la dite propriété sont désignées par le numéro municipal 411 rue Mandeville.

Saisie dans le procès ci-dessus.

Conditions — Comptant; l'acquéreur au moment de l'adjudication devra faire un dépôt de dix pour cent du prix d'achat.

LOUIS KNOP,
Shérif Civil de la Paroisse d'Orléans.

WM. WINANS WALL,
DELVALLE H. THEARD,
Avocats pour le demandeur.
jan—9,15,22,29 fév—5,11

ANNONCE JUDICIAIRE.

Vente de propriété de valeur et améliorée du Cinquième District, portant le numéro municipal 638 rue Jackson, angle de la rue Vallette.

Ideal Savings and Homestead Association vs. Mme Selima Holmes, Femme de Charles Holmes.

COUR CIVILE DE DISTRICT pour la Paroisse d'Orléans — No. 108,311 — En vertu d'un writ de saisie et de vente qui m'a été adressé par l'Honorable Cour Civile de District pour la Paroisse d'Orléans, dans l'affaire ci-dessus intitulée, je procéderai à vendre à l'enchère publique à la Bourse des Propriétés Foncières, No. 311 rue Baronne, entre les rues Union et Gravier, dans le Premier District de cette ville, le JEUDI, 18 février 1915, à midi, la propriété suivante, décrite à savoir:

Un certain lot de terre, ensemble avec les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent, et tous les droits, voies, privilèges, servitudes qui en quelque sorte y appartiennent, situé dans le Cinquième District de cette ville, en l'Ilet No. 125, borné par les rues Jackson, Market, Verret et Vallette, du dit lot est désigné par le numéro dix du dit ilet et mesure vingt-neuf pieds, huit pouces et cinq lignes face à la rue Jackson, trente-huit pieds, cinq pouces et sept lignes de largeur sur le derrière, par une profondeur de cent deux pieds, un pouce et une ligne sur la ligne le divisant du numéro onze et cent deux pieds, huit pouces et deux lignes sur la rue Vallette, desquelles deux rues il forme l'un des angles. Le tout d'après un plan dressé par Arthur De Armas, daté le 28 février 1870, et déposé en l'étude de William H. Seymour, notaire.

Saisie dans le procès ci-dessus.

Conditions — Comptant; l'acheteur devra faire au moment de la vente un dépôt de dix pour cent sur le prix d'achat.

LOUIS KNOP,
Shérif Civil de la Paroisse d'Orléans.

WM. A. WENCK,
Avocat pour le demandeur.
jan—15,15,22,29 fév—5,12,17,18

ANNONCE JUDICIAIRE.

Vente de propriété de valeur améliorée dans le Cinquième District, portant les numéros municipaux 821 et 823 rue Patterson, dans l'Ilet avenues Elmira et Pacifique et rue Thayer.

Acme Homestead Association vs. Mme. Kenneth R. Gordon.

COUR CIVILE DE DISTRICT pour la Paroisse d'Orléans — No. 110,804 — En vertu d'un writ de saisie et de vente qui m'a été adressé par l'Honorable Cour Civile de District pour la Paroisse d'Orléans, dans l'affaire ci-dessus intitulée, je procéderai à vendre à l'enchère publique à la Bourse des Propriétés Foncières, No. 311 rue Baronne, entre les rues Union et Gravier, dans le Premier District de cette ville, le JEUDI, 4 février 1915, à midi, la propriété suivante, décrite à savoir:

Deux lots de terre ensemble, avec tous les bâtiments et améliorations qui s'y trouvent, situés dans le Cinquième District de la ville, désignés par les numéros trois et quatre de l'Ilet No. 42, borné par les avenues Elmira et Pacifique et les rues Patterson (anciennement voie publique) et Thayer. Les dits lots se touchent et mesurent chacun vingt-sept pieds, cinq pouces de face sur la rue Thayer, par une profondeur de cent quatre vingt sept pieds, trois pouces sur la ligne la plus près de la rue Elmira, cent quatre vingt sept pieds, trois pouces en profondeur sur la ligne divisant les lots numéros trois et quatre et cent quatre-vingt deux pieds, neuf pouces et six lignes de profondeur sur la ligne de rue du numéro trois, le plus près de l'avenue Pacifique. Les dits deux lots sont sur et forment la rue Patterson venant de la rue Thayer.

Saisie dans l'affaire ci-dessus.

Conditions—Comptant; l'acquéreur au moment de l'adjudication faire un dépôt de dix pour cent du montant du prix d'achat.

LOUIS KNOP,
Sheriff Civil, Paroisse d'Orléans.

JOSEPH LAUTENSCHLAEGER,
Avocat pour les demandeurs.
déc—31 jan—7,14,22,29 fév—4

CHEMINS DE FER

HEURES D'ARRIVEES ET DE DEPARTS

New Orleans Great Northern R. R.

Station Terminus, rue Canal.

DEPART

Tous les Jours Excepté Dimanche.

Jackson, Columbia, Tylertown, Bogalusa et intermédiaire ..... 6:30 a m
Folsom, Columbia, Bogalusa et intermédiaire ..... 4:15 p m

Dimanche seulement.

Jackson, Columbia, Tylertown, Bogalusa et intermédiaire ..... 7:35 a m
Folsom, Columbia, Tylertown, Bogalusa et intermédiaire ..... 6:00 p m

Excursions des dimanches.

Folsom, Covington, Abita Springs, Mandeville, Forest Glen, Lacombe, Oaklawn, Bonfouca et intermédiaire 7:35 a m

ARRIVE

Tous les Jours Excepté Dimanche.

Jackson, Columbia, Tylertown, Bogalusa et intermédiaire ..... 5:50 p m
Folsom, Columbia, Bogalusa et intermédiaire ..... 8:50 a m

Dimanche seulement.

Jackson, Columbia, Tylertown, Bogalusa et intermédiaire ..... 8:05 p m
Folsom, Columbia, Tylertown, Bogalusa et intermédiaire ..... 10:05 a m

Excursions des dimanches.

Folsom, Covington, Abita Springs, Mandeville, Forest Glen, Lacombe, Oaklawn, Bonfouca et intermédiaire 8:05 p m

N. O., T. & M. R. R.

Frisco Lines.

Station Terminus, rue Canal.

Départ.		Arrivée.
7:10 p m	Nouvelle-Orléans	8:50 a m
9:45 p m	Bâton-Rouge	6:20 a m
5:05 a m	Beaumont	10:55 p m
7:55 a m	Houston	7:20 p m
6:10 p m	Corpus Christi	10:05 a m
Arrivée.		
12:15 a m	Brownsville	3:30 a m

"THE GULF COAST SPECIAL."

Départ.		Arrivée.
10:10 p m	Bâton-Rouge	5:10 a m
Arrivée.		Départ.
10:10 p m	Nouvelle-Orléans	5:10 a m
5:10 a m	Beaumont	10:15 p m
7:45 a m	Houston	7:40 p m
9:25 a m	Galveston Santa Fé	4:00 p m

"THE HOUSTON DAYLIGHT."

Départ.		Arrivée.
8:30 a m	Nouvelle-Orléans	9:40 p m
11:10 a m	Bâton-Rouge	7:00 p m
7:05 p m	Beaumont	11:10 a m
10:30 p m	Houston	7:40 a m

Louisiana Railway and Navigation Company.

Station Terminus, rue Canal.

No. 8—			—No. 1
5:50 p m	Dép	Nouvelle-Orléans	Ar. 8:05 a m
8:45 p m	Ar	Bâton-Rouge	Dép. 5:10 a m
8:50 p m	Dép	Bâton-Rouge	Ar. 5:05 a m
10:50 p m	Dép	Angola	Dép. 3:15 a m
1:37 a m	Dép	Mansura	Dép. 12:13 a m
2:49 a m	Ar	Alexandria	Dép. 11:05 p m
2:59 a m	Dép	Alexandria	Ar. 10:55 p m
4:15 a m	Dép	Aloha	Dép. 9:41 p m
7:50 a m	Ar	Shreveport	Dép. 5:54 p m
No. 6—			—No. 5
8:55 a m	Dép	Nouvelle-Orléans	Ar. 7:05 p m
9:55 a m	Ar	Bâton-Rouge	Dép. 4:05 p m
10:00 a m	Dép	Bâton-Rouge	Ar. 4:00 p m
12:01 p m	Ar	Angola	Dép. 2:05 p m

Louisville and Nashville R. R.

Au Pied de la rue du Canal.

ARRIVEE

New York et Nouvelle-Orléans Limited	7:50 a m
Washington et New-York Malle	8:55 p m
Birmingham et Cincinnati	7:15 a m
Asheville Express	8:55 p m
Louisville et Cincinnati	8:55 p m
Pensacola et Jacksonville	7:15 a m
Mobile Accommodation	11:50 a m
Montgomery Accommodation	7:05 p m
Dimanche Gulf Coast Excursion	8:05 p m

DEPART

New York et Nouvelle-Orléans Limited	9:35 p m
Washington et New-York Malle	8:30 a m
Birmingham et Cincinnati	9:50 p m
Asheville Express	8:30 a m
Louisville et Cincinnati	8:30 a m
Pensacola et Jacksonville	9:50 p m
Mobile Accommodation	5:15 p m
Montgomery Accommodation	5:00 a m
Ocean Springs Accommodation	11:30 a m
Gulf Coast Accommodation	3:25 p m
(Tous les Jours excepté dimanche.)	
Dimanche Gulf Coast Excursion	7:30 a m

Texas and Pacific R. R.

Station Union.

DEPART

Texas Express	6:35 a m
Texas Colorado Limited, Alexandria, Shreveport, Dallas, Fort Worth et El Paso	12:30 p m
Texas-Colorado Limited, Oklahoma, Colorado, Utah et Californie	12:30 p m
Torras Local	4:25 p m
Cannon Ball, Alexandria, Monroe, Shreveport et Nord Texas	7:00 p m

ARRIVEE

Texas Express	7:50 p m
Texas-Colorado Limited, Alexandria, El Paso	8:55 a m
Texas-Colorado Limited, Oklahoma, Colorado, Utah et Californie	8:55 a m
Torras Local	11:45 a m
Cannon Ball, Alexandria, Monroe, Shreveport et Nord Texas	6:35 p m

Southern Pacific Company.

Station Union.

DEPART

Texas Local, pour Houston et stations intermédiaires	6:45 a m
Sunset Limited, pour San Antonio, New Mexico, El Paso, Arizona et Californie	11:00 a m
Sunset Mail, pour Houston, Galveston, Austin, aco, Fort Worth, Dallas, San Antonio, Del Rio et intermédiaire	11:45 a m
Lafayette Local, pour Lafayette et stations intermédiaires	3:05 p m
Texas Limited, pour Houston, Galveston, Austin, Waco, Fort Worth, Dallas et d'autres points Nord du Texas	8:00 p m
Sunset Express, pour Houston, Galveston, Waco, Fort Worth, Dallas, points intermédiaires	11:30 p m

ARRIVEE

Texas Local, pour Houston et stations intermédiaires	5:25 p m
Sunset Limited, pour San Antonio, New Mexico, El Paso, Arizona et Californie	8:50 a m
Sunset Mail, pour Houston, Galveston, Austin, aco, Fort Worth, Dallas, San Antonio, Del Rio et intermédiaires	7:45 a m
Lafayette Local, pour Lafayette et stations intermédiaires	11:40 a m
Texas Limited, pour Houston, Galveston, Austin, Waco, Fort Worth, Dallas et d'autres points Nord du Texas	8:50 a m
Sunset Express, pour Houston, Galveston, Waco, Fort Worth, Dallas, San Antonio, El Paso, Californie et points intermédiaires	6:45 p m

Illinois Central R. R.

Station Union.

DEPART

Panama Limited, Chicago, St. Louis, Louisville et Cincinnati	8:30 a m
Fast Mail, Chicago, St. Louis, Louisville et Cincinnati	8:05 p m
Local Mail	6:30 a m
Northern Express	3:00 p m
McComb Accommodation	5:40 p m
The Merry Widow	3:00 a m

New Orleans Southern and Grand Isle Railway.

DEPART

Tous les jours, excepté samedi et dimanche	4:00 p m
Tous les jours, excepté dimanche	8:05 a m
Samedi et dimanche	5:30 p m
Excursion du dimanche seulement	8:05 p m

ARRIVEE

Tous les jours	9:45 a m
Tous les jours, excepté dimanche	7:25 p m
Excursion du dimanche seulement	7:35 p m

ARRIVEE

Panama Limited, Chicago, St. Louis, Louisville et Cincinnati	8:55 p m
Fast Mail, Chicago, St. Louis, Louisville et Cincinnati	10:15 a m
Local Mail	4:00 p m
Northern Express	9:10 a m
McComb Accommodation	8:45 a m
The Merry Widow	10:20 p m

Le Moto-Car allant à Kenner part de la Station Union à 6 a. m., 8 a. m., 10 a. m., midi, 2 p. m., 4 p. m., 6 p. m., 8 30 p. m., et 11:15 p. m.

Queen and Crescent R. R.

Station Terminus, rue Canal.

DEPART

New York et Washington	7:30 p m
Cincinnati et Asheville	7:30 p m
St. Louis et Chicago	4:45 p m
Cincinnati et Asheville	8:15 a m
St. Louis et Chicago	8:15 a m
Meridian Accommodation	5:00 a m
Meridian Local	4:45 p m
Hattiesburg Local	
Excursion du dimanche	
Carriere et points intermédiaire	7:15 a m

ARRIVEE

New York et Washington	9:40 a m
Cincinnati et Asheville	9:40 a m
St. Louis et Chicago	9:40 a m
Cincinnati et Asheville	10:10 p m
St. Louis et Chicago	10:10 p m
Meridian Accommodation	4:40 p m
Meridian Local	
Hattiesburg Local	8:10 a m
Excursion du dimanche.	
Carriere et points intermédiaires	7:25 p m

Yazoo and Mississippi Valley R. R.

Station Union.

DEPART

Delta Express	7:15 a m
Memphis Fast Express	2:55 p m
Bayou Sara, Woodville Passenger	4:15 p m

ARRIVEE

Delta Express	5:40 p m
Memphis Fast Express	8:35 a m
Bayou Sara, Woodville Passenger	9:50 a m

L'ABEILLE
DE LA
Nouvelle-Orléans

JOURNAL DEMOCRATE RÉGULIER

POLITIQUE LITTÉRAIRE SCIENTIFIQUE COMMERCIAL

Contre la prohibition En faveur des courses
Sans liberté il n'y a pas de vertus

TÉLÉPHONE MAIN 3487

Trois Éditions Distinctes:
Edition Quotidienne,
Édition Hebdomadaire,
Edition du Dimanche

Vous pouvez avoir L'ABEILLE chez vous, par l'intermédiare des porteurs, pour 15 SOUS par semaine, où la recevoir directement de nos bureaux, par abonnement, au prix de 65 SOUS par mois.

HUGUES J. DE LA VERGNE, Président et Directeur
GEO. P. KAUFMANN, Vice-Président, Administrateur du service des Annonces
JAMES M. AUGUSTIN,
Rédacteur en chef

VENTES AUX ENCHERES.

PAR LE SHERIF CIVIL.

ANNONCE JUDICIAIRE.

Vente de propriétés améliorées de valeur, situées dans le Cinquième District.

1er. Sur l'avenue Pacific, dans l'Ilet borné par les rues Slidell, avenue Elmira et Homer.

2. Au coin des avenues Pacific et Pélican, dit avenue Atlantic et Thayer.

Security Building and Loan Association vs. Mme C. Gordon, épouse de K. R. Gordon, autorisée.

COUR CIVILE DE DISTRICT pour la Paroisse d'Orléans — No. 110,757 — En vertu d'un writ de saisie et de vente qui m'a été adressé par l'Honorable Cour Civile de District pour la Paroisse d'Orléans, dans l'affaire ci-dessus intitulée, je procéderai à vendre à l'enchère publique à la Bourse des Propriétés Foncières, No. 311 rue Baronne, entre les rues Union et Gravier, dans le Premier District de cette ville, le JEUDI, 11 février 1915, à midi, la propriété suivante, décrite à savoir:

1er. Un certain lot de terre, avec les bâtisses et les améliorations y appartenant, situé dans le Cinquième District de cette ville, dans l'Ilet borné par les avenues Slidell et Pacific, et les rues Elmira et Homer, désigné comme lot No. 10 de l'Ilet No. 145, sur un plan dressé par W. T. Thompson, voyer, daté du 7 mars 1849, et déposé dans l'étude de James Graham, ancien notaire; le dit lot mesurant trente deux pieds, un pouce et cinq lignes de face à l'avenue Pacific, et cent vingt trois pieds, huit pouces de profondeur.

2. Un certain lot de terre, avec les bâtisses et les améliorations y appartenant, situé dans le Cinquième District de cette ville, dans l'Ilet borné par les avenues Atlantic et Pacific, la rue Thayer et l'avenue Pélican, et désigné comme lot No. 17 dans l'Ilet No. 47, sur un plan dressé par W. T. Thompson, voyer, daté le 7 de mars 1849, et déposé dans l'étude de James Graham, ancien notaire; le dit lot mesurant, en mesure américaine, trente pieds, six pouces par trois-quarts de ligne de face sur l'avenue Pacific, et cent vingt trois pieds, huit pouces de profondeur et de face sur l'avenue Pélican, entre lignes parallèles, formant le coin des avenues Pacific et Pélican.

Saisie dans la procès ci-dessus.

Conditions — Comptant; l'acquéreur devra déposer dix pour cent du prix d'achat au moment de l'adjudication.

LOUIS KNOP,
Shérif Civil, Paroisse d'Orléans.

BUCK, WALSHE & BUCK,
Avocats pour le demandeur.
jan—9,11,15,22,29 fév—5,10,11

ANNONCE JUDICIAIRE.

Vente de propriétés améliorées de valeur du Troisième District.

I.—Portant les numéros municipaux 2539 et 2541 rue Bourgogne, à l'angle de la rue Musique.

II.—Portant les numéros municipaux 2535, 2537 et 2539 rue N. Remparts, à l'angle de la rue Musique.

III.—Portant le numéro municipal 1039 avenue Lafayette, entre N. Remparts et St. Claude.

Frank Vatter vs. Wilhelmine Rieppe, Veuve de Jacob Schaefer, et als.

COUR CIVILE DE DISTRICT pour la Paroisse d'Orléans — No. 110,162 — En vertu d'un writ de saisie et de vente qui m'a été adressé par l'Honorable Cour Civile de District pour la Paroisse d'Orléans, dans l'affaire ci-dessus intitulée, je procéderai à vendre à l'enchère publique à la Bourse des Propriétés Foncières, No. 311 rue Baronne, entre les rues Union et Gravier, dans le Premier District de cette ville, le JEUDI, 28 janvier 1915, à midi, la propriété suivante, décrite à savoir:

1er. Un certain lot de terre, situé dans le Troisième District de la ville, dans l'Ilet borné par les rues Bourgogne (anciennement Craps), Musique, Washington (anciennement Poètes) et Remparts (anciennement Love), formant l'angle des rues Bourgogne et Musique et mesurant, en mesure française, trente pieds de face sur la rue Bourgogne, par cent-vingt pieds de profondeur et face sur la rue Musique, le dit lot faisant partie du lot No. 231 sur le plan général du faubourg Marigny déposé au archives de Michel De Armas, anciennement notaire de cette ville.

2. Deux certains lots de terre, situés dans le Troisième District de la ville, dans l'Ilet No. 360, bornés par les rues Remparts, St. Claude, Musique et Washington, désignés par les numéros un et deux de l'Ilet numéro 32 sur un plan de C. F. Zimple, député voyer de la ville, daté du 3 novembre 1833, déposé sous le No 8 dans le livre des plans au archives de Jules Mossey, anciennement au notaire de la ville, lesquels lots se touchent et mesurent chacun, en mesure française, trente pieds sur la rue Remparts, par soixante pieds de profondeur, entre lignes égales et parallèles.

3. Un lot de terre, situé dans le Troisième District de la ville, dans l'Ilet borné par l'avenue Lafayette, les rues Remparts, St. Claude et Port, le dit lot mesure vingt-huit pieds de face sur l'avenue Lafayette, par cent-trente pieds, trois pouces et six lignes de profondeur; le dit lot désigné par le numéro 26 de l'Ilet 367 sur les plans de répartition.

Saisie dans le procès ci-dessus.

Conditions — Comptant; l'acquéreur au moment de l'adjudication devra faire un dépôt de dix pour cent du prix d'achat.

LOUIS KNOP,
Shérif Civil de la Paroisse d'Orléans

EDWARD P. QUINTUS,
Avocat pour le demandeur.
déc—24,25,26,31 jan—7,15,22,27,28

ANNONCE JUDICIAIRE.

Vente de propriétés de valeur et améliorées du Sixième District, portant les numéros municipaux 2820 et 2822 rue Cadiz, entre les rues Clara et Willow.

Frank B. Twomey vs. Elias Pallet.

COUR CIVILE DE DISTRICT pour la Paroisse d'Orléans — No. 110,759 — En vertu d'un writ de saisie et de vente qui m'a été adressé par l'Honorable Cour Civile de District pour la Paroisse d'Orléans dans l'affaire ci-dessus intitulée, je procéderai à vendre à l'enchère publique à la Bourse des Propriétés Foncières, No. 311 rue Baronne, entre les rues Union et Gravier, dans le Premier District de cette ville, le JEUDI, 11 février 1915, à midi, la propriété suivante, décrite à savoir:

1er. Un certain lot de terre, avec toutes les améliorations qui s'y trouvent et qui en quelque sorte y appartiennent, situé dans le Sixième District de cette ville, désigné par le numéro vingt huit, dans l'Ilet No. 655, borné par les rues Clara, Willow, Cadiz et Upperline. Le dit lot commence à cent vingt pieds du coin des rues Willow et Cadiz, et mesure de la trente pieds face à la rue Cadiz, sur une profondeur de cent quatre vingt six pieds, entre lignes parallèles, d'après un croquis attaché à l'acte passé devant J. J. Woulfe, ancien notaire, le 17 mai 1897.

Saisie dans la procès ci-dessus.

Conditions — Comptant; l'acquéreur devra déposer dix pour cent du prix d'achat au moment de l'adjudication.

LOUIS KNOP,
Shérif Civil, Paroisse d'Orléans

FELIX J. DREYFOUS,
Avocat pour le demandeur.
jan—9,11,15,22,29 fév—5,10,11

ANNONCE JUDICIAIRE.

Vente de propriété améliorée de valeur dans le Deuxième District, portant le numéro municipal 2902 rue Dumaine, coin de la rue Dupré.

Mme Louise Muller vs. Mme Laura T. Pellerin.

COUR CIVILE DE DISTRICT pour la Paroisse d'Orléans — No. 110,707 — En vertu d'un writ de saisie et de vente qui m'a été adressé par l'Honorable Cour Civile de District pour la Paroisse d'Orléans, dans l'affaire ci-dessus intitulée, je procéderai à la vente à l'encan à la Bourse des Propriétés Foncières, No. 311 rue Baronne, entre les rues Union et Gravier, dans le Premier District de cette ville, le JEUDI, 4 février 1915, à midi, la propriété suivante, décrite à savoir:

Un certain lot ou portion de terre ensemble, avec tous les bâtiments et améliorations qui s'y trouvent et tous les droits voies, privilèges, servitudes et appartenances y appartenant en quelque sorte, situé dans le Deuxième District de la Nouvelle-Orléans, dans l'Ilet No. 250, borné par les rues Dumaine, St. Anne, Dupré et Dayoso, laquelle dite pièce ou portion de terre est désignée par la lettre A sur un plan de C. Mile Williams, daté du 15 avril 1901, et mesurant d'après le dit soixante et onze pieds, un pouce et quatre lignes de face sur la rue Dumaine, sur une profondeur et face sur la rue Dupré de cent quatre vingt dix sept pieds, six pouces et pas de lignes, formant le coin des rues Dumaine et Dupré et est composé de portions des lots originaux onze, douze, treize, quatorze, quinze et seize.

Saisie dans le procès ci-dessus.

Conditions — Comptant; l'acquéreur au moment de l'adjudication devra faire un dépôt de dix pour cent du prix d'achat.

LOUIS KNOP,
Shérif Civil, Paroisse d'Orléans.

OSCAR SCHREIBER,
Avocat pour la demanderesse.
déc—31 jan—7,7,15,22,29 fév—5,4

VENTES AUX ENCHERES.

PAR LE SHERIF CIVIL.

ANNONCE JUDICIAIRE.

Vente de propriété de valeur et améliorée du Troisième District.

Mme J. B. Esnard, et als., vs. Enterprise Realty, Ltd.

COUR CIVILE DE DISTRICT pour la Paroisse d'Orléans — No. 110,691 — En vertu d'un writ de saisie et de vente qui m'a été adressé par l'Honorable Cour Civile de District pour la Paroisse d'Orléans, dans l'affaire ci-dessus intitulée, je procéderai à vendre à l'enchère publique à la Bourse des Propriétés Foncières, No. 311 rue Baronne, entre les rues Union et Gravier, dans le Premier District de cette ville, le JEUDI, 11 février 1915, à midi, la propriété suivante, décrite à savoir:

1er. Un certain lot de terre, avec les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent, et droits, voies, privilèges, servitudes et avantages qui en quelque sorte y appartiennent, situé dans le Troisième District de cette ville, dans l'Ilet borné par les rues Nord Peters (anciennement Peters), Spain, Mandeville et Décatur, désigné par la lettre E, d'après le plan dressé par A. De Armas, député voyer de ville, le 17 janvier 1882, et également sur un croquis dressé le 20 octobre 1887, aussi par le dit De Armas, et attaché à l'acte passé devant John B. Legier, notaire de cette ville, le 18 janvier 1888; le dit lot mesure dix neuf pieds, quatre pouces et quatre lignes face à la rue Nord Peters (anciennement Peters), soixante dix neuf pieds, onze pouces et quatre lignes de profondeur sur la ligne de côté qui le divise du lot D, et soixante dix neuf pieds, onze pouces et une ligne de l'autre côté de la ligne avec l'usage d'une allée en commun faisant face sur la rue Mandeville et mesurant trois pieds, dix pouces et quatre lignes de largeur. La bâtisse sur le dit lot de terre porte le numéro municipal 2413 rue Nord Peters.

2. Un certain lot de terre, avec toutes les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent, situé dans le Troisième District de cette ville, désigné par la lettre G, d'après le plan dressé par Arthur De Armas, député voyer de ville, daté le 15 janvier 1882, une copie duquel est attaché à l'acte de vente passé devant Omer Villeré, notaire, le 21 mars 1882, lequel lot se trouve dans l'Ilet borné par les rues Levée ou Peters (actuellement Nord Peters), Spain, Mandeville et Victory (actuellement Décatur), mesurant vingt deux pieds, quatre pouces de face à la rue Mandeville, sur une profondeur de quatre vingt douze pieds et deux pouces, avec le privilège d'une allée en commun faisant face à la rue Mandeville de trois pieds, dix pouces et quatre lignes et aussi une allée à l'arrière, étant le lot G, d'après un plan dressé le 17 mars 1885, par L. H. Pilié.

3. Un certain lot de terre, avec les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent, droits, voies et privilèges, situé dans le Troisième District de cette ville, dans l'Ilet borné par les rues Nord Peters, Spain, Mandeville et Décatur, désigné par la lettre C, d'après un croquis dressé par A. De Armas, député voyer de ville, daté le 20 octobre 1887, attaché à l'acte passé devant John B. Legier, notaire, le 18 janvier 1888, et d'après lequel le dit lot mesure dix neuf pieds et quatre lignes de face à la rue Nord Peters, sur une profondeur de quatre vingt pieds, trois lignes, sur la ligne qui le divise du lot B, et soixante dix neuf pieds, onze pouces et sept lignes sur la ligne qui le divise du lot D, avec le privilège d'un passage en commun, au dit lot et autres, faisant face à la rue Mandeville et mesurant trois pieds, dix pouces et quatre lignes de large.

Saisie dans la procès ci-dessus.

Conditions — Comptant; l'acquéreur devra déposer dix pour cent du prix d'achat au moment de l'adjudication.

LOUIS KNOP
Shérif Civil, Paroisse d'Orléans

C. J. A. & D. H. THEARD,
Avocats pour le demandeur
jan—9,11,15,22,29 fév—5,11

ANNONCE JUDICIAIRE.

Vente de propriété améliorée de valeur dans le Premier District, portant le numéro municipal 3102 rue Canal, entre les rues Salcedo et Lopez.

Mme Emma M. Lanata, Veuve de Louis Herrmann, vs. Octave Hymel

COUR CIVILE DE DISTRICT pour la Paroisse d'Orléans — No. 110,310 — En vertu d'un writ de saisie et de vente qui m'a été adressé par l'Honorable Cour Civile de District pour la Paroisse d'Orléans, dans l'affaire ci-dessus intitulée, je procéderai à vendre à l'enchère publique à la Bourse des Propriétés Foncières, No. 311 rue Baronne, entre les rues Union et Gravier, dans le Premier District de cette ville, le JEUDI, 28 janvier 1915, à midi, la propriété suivante, décrite à savoir:

Une certaine pièce ou portion de terre, ensemble avec tous les bâtiments et améliorations qui s'y trouvent, situés dans le Premier District de la ville, dans l'Ilet No. 257, borné par les rues Canal, Salcedo, Lopez et l'avenue Cleveland (anciennement rue Gasquet), la dite portion de terre étant la plus grande part du lot désigné par le numéro un dans le dit ilet et mesurant trente-trois pieds, onze lignes de face sur la rue Canal, sur soixante six pieds, onze pouces et deux lignes de profondeur de face sur la rue Salcedo, entre lignes parallèles. Le dit lot forme l'angle des rues Canal et Salcedo. Le tout conformément à un plan fait par F. Pilié, voyer, le 25 juin 1900, un croquis duquel est annexé à un acte passé devant Robert E. [illegible] le 1 juillet 1909.

Saisie dans le procès ci-dessus.

Conditions — Comptant; l'acquéreur au moment de l'adjudication devra faire un dépôt de dix pour cent du prix d'achat.

LOUIS KNOP,
Shérif Civil de la Paroisse d'Orléans

CHARLES A. BUTLER,
Avocat pour le demandeur.
déc—24,25,26,31 jan—7,15,22,28

ANNONCE JUDICIAIRE.

Vente de propriété améliorée de valeur dans le Septième District portant les numéros municipaux 2016 et 2018 rue Cambronne, entre les rues Spruce et Panola.

Equitable Homestead Association vs. Peter Monteleon.

COUR CIVILE DE DISTRICT pour la Paroisse d'Orléans — No. [illegible] — En vertu d'un writ de saisie et de vente qui m'a été adressé par l'Honorable Cour Civile de District pour la Paroisse d'Orléans, dans l'affaire ci-dessus intitulée, je procéderai à vendre à l'enchère publique à la Bourse des Propriétés Foncières, No. 311 rue Baronne, entre les rues Union et Gravier, dans le Premier District de cette ville, le JEUDI, 28 janvier 1915, à midi, la propriété suivante, décrite à savoir:

Un certain lot de terre ensemble, avec les bâtiments et améliorations qui s'y trouvent, tous les droits, voies, privilèges, servitudes et appartenances y appartenant ou étant censés y appartenir, situé dans le Septième District de cette ville, dans l'Ilet No. 274, borné par les rues Cambronne, Spruce, Jobet et Panola, désigné par le No. vingt quatre et commence à une distance de cent vingt pieds de l'angle des rues Cambronne et Spruce et mesure trente et un pieds de face sur la rue Cambronne, par une profondeur de cent quarante pieds et un pouce, entre lignes parallèles. Le dit lot de terre est composé du lot [illegible] numéro vingt quatre et six pouces de [illegible] adjacent du lot désigné par le numéro vingt trois.

Saisie dans le procès ci-dessus.

Conditions — Comptant; l'acquéreur au moment de l'adjudication devra faire un dépôt de dix pour cent du prix d'achat.

LOUIS KNOP
Shérif Civil de la Paroisse d'Orléans

J. ZACK SPEARING,
Avocat pour le demandeur